

La Maison Des Lycéens

2020-2021

La MDL, maison des lycéens, est une association entièrement gérée par les lycéens qui contribue au développement et à l'animation de la vie lycéenne.

Nous avons, entre autre, remis en place la cafétéria, financé des ACF et projets lycéens, participé à la mise en place de journée à thème et autres événements lycéens tel que le Bal de Promotion, rééquipé la salle de musique, créé des sorties internat et bien d'autres choses encore ...

Nous sommes aussi en charge d'une partie des abonnements mis à disposition des élèves au CRD (Inrouptibles, Nouvelle République ...)

C'est pourquoi nous avons besoin de votre contribution volontaire, qui vous permettra, de ce fait, de bénéficier d'un tarif adhérent lors des sorties organisées.

Et si en plus de cette adhésion vous désirez faire partie du bureau ou tout simplement devenir un membre actif pour faire vivre l'association, n'hésitez pas, nous avons besoin de vous !

En vous remerciant, le bureau MDL.

NB : le coupon-réponse ci-dessous est à joindre au chèque libellé à l'ordre de la MDL du LP2I

Mme - M.

Responsable(s) de l'élève :classe :

verse(nt) la contribution volontaire de 10€ pour le fonctionnement de la MDL
(préciser le nom de l'élève au dos du chèque de règlement)

A..... le :
Signature :

L'Association Sportive

2020-2021

L'association sportive du LP2I propose des activités sportives le mardi de 17h30 à 19h, le jeudi soir de 16h30 à 18h (1/2 journées BAS) ou de 17h30 à 19h00 ainsi que le mercredi après-midi .

Pour pouvoir pratiquer les activités dans le cadre de l'association sportive, les élèves doivent prendre une licence auprès du professeur d'EPS.

Toutes les familles sont invitées, par leur **participation volontaire**, à contribuer au développement de l'association sportive du lycée en faisant un don de **4 euros** à l'ordre de l'association sportive du LP2I (ce dernier est indépendant de la prise de licence et du paiement de la cotisation qu'il entraîne).

NB : le coupon-réponse ci-dessous est à joindre au chèque libellé à l'ordre de l'A.S. du LP2I

Mme - M.

Responsable(s) de l'élève :classe :

verse(nt) la contribution volontaire de 4€ pour le fonctionnement de l'association sportive
(préciser le nom de l'élève au dos du chèque de règlement)

A..... le :
Signature :

Merci de faire 2 chèques distincts si vous souhaitez apporter votre contribution aux 2 associations.